

16<sup>e</sup> colloque du Comité franco-allemand des Historiens en coopération avec l'Institut  
historique allemand de Paris et l'Université franco-allemande

Appel à communication

**La violence dans l'espace politique : Perceptions, discours et émotions en Allemagne, en  
France et en Europe (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)**

Institut historique allemand à Paris, du 8 au 10 novembre 2023

**Organisation:** Axel Dröber (DHI Paris), Valérie Dubslaff (Université Rennes 2/CFAH), Jörg Requate (Universität Kassel/CFAH)

**Conseil scientifique:** Axel Dröber (DHI Paris), Jürgen Finger (DHI Paris), Emmanuel Droit (Sciences Po Strasbourg), Valérie Dubslaff (Université Rennes 2), Anne Kwaschik (Universität Konstanz), Catherine Maurer (Université de Strasbourg), Silke Mende (WWU Münster), Jörg Requate (Universität Kassel)

Les formes et les pratiques de la violence peuvent différer d'un contexte à l'autre, tout comme la perception et les émotions qu'elle suscite. La violence peut provoquer de la douleur, de la terreur, de l'horreur, de la tristesse ou au contraire générer de l'indifférence ou un sentiment de triomphe et de satisfaction. La perception et les émotions qu'elle induit dépendent de nombreux facteurs, notamment de la perspective adoptée (victimes, agresseurs ou témoins), de sa supposée légitimité ou illégitimité, de la distance temporelle et spatiale qui nous sépare d'elle ainsi que de sa médiatisation. La visée du colloque est ainsi d'interroger l'histoire complexe du rapport entre la pratique de la violence et sa perception dans l'espace franco-allemand et européen, espace considéré dans ses ramifications globales.

Bien que trop souvent négligées, la perception de la violence et sa charge émotionnelle jouent un rôle central dans l'appréhension et l'explication d'actes de violence dans la société. Par conséquent, il semble intéressant d'historiciser les formes de violence dans l'espace politique et de questionner l'évolution des régimes perceptifs et émotionnels auxquels elles sont sujettes. Le but est également de redéfinir l'espace politique en fonction de la place qu'y occupe la violence sous ses diverses formes et à différentes époques. Dans le contexte franco-allemand, on pense en premier lieu à la violence guerrière, mais d'autres formes sont apparues au gré des changements de régime, de révoltes ou d'émeutes. Il faut alors poser la question de la portée de ces processus : ces événements ont-ils un effet spatialement limité ou induisent-ils au contraire des transferts transnationaux ? Cette question semble cruciale, non seulement pour l'analyse des mouvements révolutionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, pour l'appréciation de leur légitimité ou de leur répression par l'État, mais également pour l'étude de la violence terroriste depuis les années 1970. Les événements survenus dans l'autre pays ont, par ricochet, suscité une réflexion sur notre propre histoire de la violence (dans le contexte colonial par exemple, comme le montrent encore aujourd'hui les débats sur la décolonisation ou les initiatives de restitution d'œuvres d'art). Enfin, la violence sexuelle ou sexuée, celle que l'on exerce à l'égard des femmes ou dans le contexte institutionnel, qu'il soit étatique ou non-étatique, a dû se frayer un chemin dans l'opinion publique

et la politique en France et en Allemagne. Partant, on peut également poser la question de l'émotionnalisation de l'intimité dans la sphère publique.

Les axes envisagés (mais non contraignants) sont les suivants :

**Auto-perception de la violence** : dans une perspective historicisant à la fois la perception et la pratique de la violence, le premier axe interroge l'auto-perception et l'assimilation des expériences violentes selon le rôle des acteurs et actrices impliqués (auteurs/autrices, victimes, témoins). Dans quelle mesure les actes de violence laissent-ils des traces tant psychologiques que discursives chez les personnes concernées ? Quels témoignages, souvenirs et interprétations de la violence ces personnes produisent-elles pendant et après les événements ?

**Perception et thématization de relations de pouvoir ainsi que de relations de violence asymétriques dans la société** : De quelle manière peut-on thématizer la violence dans le contexte de relations de pouvoir asymétriques (dans le contexte colonial, dans les institutions, les familles, les relations de genre, etc.) ? Dans quelle mesure des actes de violence sont-ils perçus comme émanant de problèmes structurels provoqués par des rapports de pouvoir asymétriques ? De quels facteurs dépendent leur thématization, discussion et politisation dans la sphère publique ? Quel rôle peut être imputé aux mouvements sociaux, aux (groupes de) victimes, aux médias ou à d'autres acteurs ? Quels facteurs incitent les gouvernements, les partis ou les parlements à envisager une réponse législative ou politique à la violence ?

**Médiatisation de la violence** : Quels effets la médiatisation et l'émotionnalisation ont-elles sur la représentation des actes de violence ? Quelles dynamiques les émotions suscitent-elles, quelles réactions à court terme (aide, soutien, fuite) et quelles conséquences à long terme provoquent-elles ? Quelles perceptions et quels discours les acteurs médiatiques produisent-ils dans l'espace public et quelles sont leurs répercussions sur les mentalités ? Quel est le rôle joué par les médias, qu'il s'agisse de la presse ou des réseaux sociaux ?

**Violence et (dés)ordres politiques** : La violence peut être perçue comme un moyen légitime pour stabiliser un ordre politique, mais aussi comme une menace. Comment ces perceptions se forment-elles dans les situations concrètes de violence et comment évoluent-elles ? Comment les différents régimes (démocratiques, autoritaires ou totalitaires) et les groupes contestataires légitiment-ils la violence (étatique ou antiétatique) et comment ces stratégies de légitimation sont-elles perçues ? Observe-t-on des stratégies d'émotionnalisation ou de désémotionnalisation ?

Le colloque se tiendra du 8 au 10 novembre 2023 à l'Institut historique allemand à Paris. Les langues sont le français et l'allemand. Les frais de voyage et d'hébergement des participant·e-s seront pris en charge par le Comité franco-allemand des Historiens dans la limite des fonds disponibles. Les contributions seront publiées dans la collection du CFAH (Franz Steiner Verlag).

Veillez envoyer les propositions de communication (avec un titre et un résumé de 500 mots max.) et un CV (d'une page) en langue allemande, française ou anglaise jusqu'au **31 décembre 2022** en un seul fichier par mail au comité d'organisation ([comitefrancoallemand@gmail.com](mailto:comitefrancoallemand@gmail.com)). Les doctorant·e-s ou post-docs sont particulièrement encouragé·e-s à postuler.